



N° 77- Février 2018

LES VŒUX DU MAIRE

La salle Ty Mad avait été préalablement réquisitionnée pour accueillir les Gennoises et Gennois désireux de recevoir les vœux de notre maire et d'entendre son allocution sur les sujets d'actualité.

Nous vous redonnons ci-après le contenu de son propos.

2017

Cette année a vu la mise en service de notre nouvelle mairie. Les travaux, qui avaient débuté en octobre 2015, se sont achevés les premiers jours de février et le déménagement depuis le 28 rue Jean de Gennevilliers s'est effectué au milieu du même mois.

Je rappelle que la construction des locaux administratifs s'est accompagnée de la réalisation d'un appartement type 4 au premier étage, de la construction d'une douzaine de places de stationnement et du réaménagement du parc de la Pommeraie.

L'ensemble de cette opération a coûté à la collectivité la somme totale de 525 000 € HT + 8 000 € pour les extérieurs. Pour ces travaux, la commune a reçu 369 997 € de subventions (soit 69,4 %) et emprunté 60 000 €.

L'année écoulée a aussi été celle du départ de nos deux collaboratrices administratives ; Anne Robin nous quittait au début de l'été pour l'Océan Atlantique, et plus précisément le Morbihan, Marie-Claire Humeau a fait valoir ses droits à la retraite, sans nul doute bien méritée, au côté de son mari et de leurs enfants dans sa bonne commune d'Erbrée.

A chacune d'elles nous renouvelons nos remerciements pour le travail accompli.

Deux nouveaux agents sont venus sans délai les remplacer ; Catherine Croissant a rejoint nos effectifs courant février, bénéficiant du même coup du confort de nos nouveaux locaux. Martine Rioual, arrivant de la commune de Guimiliau dans le lointain Finistère où elle a travaillé pendant vingt-cinq ans, a complété notre équipe au début de l'été.

" A chacune de vous, je souhaite une bonne adaptation et une longue vie dans vos nouvelles fonctions ; par vos missions et votre positionnement vous êtes, près de nos administrés, l'image de l'action portée par la municipalité."

2018 - Année de nouveautés :

- ▶ La maison de retraite change de statut
- ▶ De nouveaux compteurs électriques apparaissent
- ▶ Nos poubelles individuelles disparaissent
- ▶ La vitesse automobile maximale autorisée évolue

La maison de retraite change de statut

Depuis le 1er janvier, l'HEPAD de La Providence a intégré l'association Anne Boivent.

Cette association fougeraise, à but non lucratif, gère 9 maisons de retraite dont celle de La Guilmarais à Vitry. L'ensemble regroupe plus de 950 lits.

Cette fusion sécurise l'avenir de notre établissement et offre au personnel de nouvelles perspectives de carrières.

De nouveaux compteurs électriques

Courant janvier, nous serons dotés de compteurs électriques dits intelligents.

Cette opération a pour but de permettre à chaque abonné de connaître sa consommation à l'instant T. Elle permettra surtout aux opérateurs de supprimer le passage des agents chargés du relevé des consommations.

Les poubelles grises disparaissent

Toujours en janvier, les poubelles grises vont disparaître : nous devons dès lors déposer nos déchets dans l'un des 10 points d'apport volontaire disposés sur la totalité de notre territoire gennois.

Ces points concernent les 4 flux :

- Déchets ultimes (ordures ménagères déposées jusqu'à présent dans les poubelles grises)
- Emballages (anciens sacs jaunes)
- Verre
- Papier, journaux, revues, magazines.

Cette opération permettra à l'avenir aux usagers qui trient leurs déchets et compostent leurs déchets fermentescibles de voir leur contribution réduire de manière sensible ; elle est également très positive pour l'écologie.

La vitesse automobile évolue

Au printemps, à la suite de divers travaux, la vitesse maximale autorisée sera réduite à 30 km/h dans une partie de la rue Jean de Gennes.

Ces travaux de sécurisation débuteront au printemps et concerneront le carrefour des rues Jean de Gennes, du Château et Duguesclin :

- Mise en place d'un pavage coloré créant une "écluse"
- Réalisation de bordures chasse-pneus
- Pose de 2 radars pédagogiques.

Un deuxième aménagement se situera au niveau de la maison de retraite par la réalisation d'un passage piétons sécurisé.

Projets et réflexions

A ces opérations de voirie s'ajoutera la mise en conformité de l'accessibilité à l'église et aux commerces communaux.

Nos réflexions portent actuellement sur plusieurs dossiers aussi complexes qu'onéreux et pour lesquels des priorités restent à définir :

- Le remplacement du chauffage de l'église, aujourd'hui hors d'usage
- L'aménagement d'un logement de plain-pied au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie (coût estimé à 120 000 €)
- La restauration aux normes thermiques du logement situé au-dessus du salon de coiffure (coût estimé 200 000 €)
- La mise aux normes d'accessibilité des sanitaires de la salle Ty Mad (coût estimé de 50 à 70 000 €).

A ces dossiers s'ajoute une étude menée sur la rénovation thermique du parc de logements communaux : 12 d'entre eux sur 19 sont concernés (coût estimé : de 50 à 60 000 € par logement).

Notre vie locale

Après ces propos très terre à terre, je m'attarderai quelques instants sur notre communauté ; cette communauté de 940 habitants à laquelle vous appartenez :

- Vous qui, ce soir, nous faites l'honneur d'être présents,
- Vous, les nouveaux arrivants qui avez décidé de vivre à Gennes, à qui je souhaite que ce choix de vie vous apporte bonheur et sérénité,
- Vous, Mesdames et Messieurs les présidents d'associations qui vous dépensez sans compter, sans espoir d'être payés en retour, mais qui avez pour objectif de faire vivre votre association,
- Vous, Mesdames et Messieurs les bénévoles qui vous investissez chaque année de façon totalement désintéressée dans la vie associative, que ce soit la fête communale, la vie de la paroisse ou encore le téléthon,
- Vous, cher(e)s collègues élu(e)s qui passez de nombreuses heures au service de notre collectivité.

A toutes et à tous je veux dire merci et vous faire applaudir.

Votre action contribue à créer du lien social ; c'est votre action qui fait la différence entre la vie d'un village et celle d'une cité dortoir.

Pour que cette vie sociale grandisse, pour votre bonheur, n'hésitez pas à aller vers l'autre. Cela est vrai pour les anciennes et nouvelles générations mais aussi pour les nouveaux habitants.

Pour une bonne année

En conclusion, et si vous le permettez, je plagierai Emmanuel Macron qui disait récemment : « Quand vous vous levez le matin, dites-vous : Aujourd'hui, qu'est-ce que je peux faire pour la France ? »

Pour ma part, je vous dis simplement :

« Dites-vous : Qu'est-ce que je peux faire pour ma commune ? »

Et si vous êtes à court d'idées, je peux vous en suggérer quelques-unes...

Merci de votre attention, et que 2018 vous apporte bonheur et sérénité.

Yves HISOPE

Nous souhaitons, avant l'allocution de notre maire lors de la soirée des vœux, rappeler les activités autres que professionnelles qui s'exercent dans notre commune. Pour cela nous avons donné la parole aux président(e)s d'associations qui existent chez nous, ou à leurs délégué(e)s, ou encore à des pratiquant(e)s. L'assistance a été sollicitée : au vu d'une silhouette qui évoquait la nature d'une activité, elle en appelait le représentant.

C'est ainsi qu'on est venu nous parler en substance, de la bibliothèque, du tennis, du badminton, de la marche, du taï chi, du volley, de la musculation, du foot, du relais paroissial, du club des aînés, des piégeurs de nuisibles, des citoyens de la paix, du comité des fêtes, de l'amicale des parents, de la fête communale. Oui, tout ça à Gennes ! Puis, durant le verre d'amitié, nous avons choisi de prendre des photos de mains. En voici un certain nombre ; les vôtres y sont peut-être, ou celles de quelqu'un d'autre, à vous de les reconnaître !



Le Téléthon

Grâce au concours des associations gennoises qui avaient largement répondu à la sollicitation de la municipalité, le téléthon a bien fonctionné cette année encore.

Les activités proposées étaient nombreuses et variées, depuis les randonnées pédestres ou VTT, les tournois de hockey et de belote. Tout aussi nombreuses étaient les compositions artistiques : décors floraux de Noël, fabrications manuelles d'objets délicats tels attrape-rêves ou photophores, sans compter les ateliers lors desquels chacun a pu composer son jardin d'hiver ou encore réaliser des recettes culinaires...

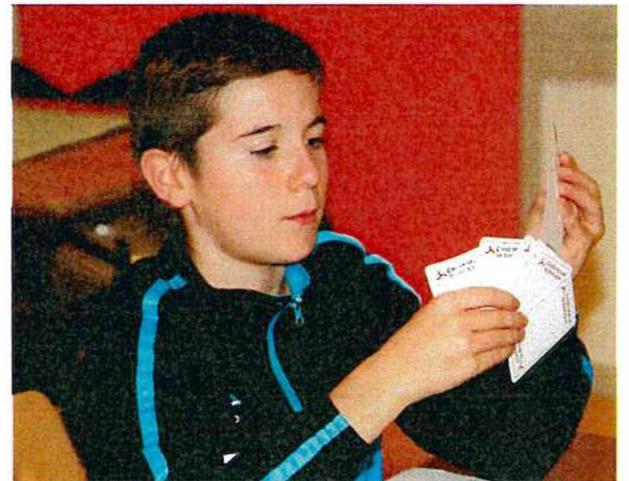
Aussi les stations à la buvette venaient-elles à point agrémenter des pauses bienvenues.

Il est ressorti un bénéfice de 2 204 euros qui a été intégralement reversé à l'AMF Téléthon.

Les organisateurs remercient chaleureusement tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à la réussite de cette manifestation.

Voici quelques photos qui illustrent la soirée du samedi et la journée du lendemain.





Là, c'est plus le Téléthon.
A voir la tête couronnée
des deux personnages,
vous aurez aisément deviné quelle fête
réunissait le club ce jour-là...



Un club informatique



Une initiative heureuse qu'ont eue trois Gennois : proposer une initiation à l'outil informatique ou, pour ceux qui pratiquent déjà, un complément de formation ou un perfectionnement.

A l'heure où les documents papiers sont de plus en plus remplacés par des applications informatiques, nombre d'entre nous sommes désarmés pour entrer dans ces nouvelles procédures.

Mais la proposition va plus loin et touche tout l'éventail du numérique : PC, tablette, smartphone, nouvelles technologies...

Alors, voyez combien l'initiative de nos concitoyens est la bienvenue !

Oui, merci à Fabrice Caron, Ludovic Pollier et Vincent Lamy (de gauche à droite sur la photo) !

En pratique, vous trouverez dans ce Gennes-info le feuillet qu'ils ont réalisé.

Si vous êtes intéressé par l'une ou l'autre de leurs propositions, complétez-le et, à défaut de le leur remettre directement, déposez-le en mairie.

Ne tardez pas, il leur faut connaître les besoins des uns et des autres pour organiser ces ateliers en conséquence ; le démarrage est envisagé pour avril prochain.

Nous vous indiquons le montant de la participation demandée, destinée à couvrir l'achat des logiciels :

- D'avril à juin : 10 € par adulte et 5 € par enfant
- De septembre 2018 à juin 2019 : 30 € par adulte et 20 € par enfant

Un tarif dégressif pourra être consenti en cas de plusieurs membres de la même famille.

Des PC seront mis à disposition mais on pourra venir avec son PC personnel.

L'Outil en Main

"L'Outil en Main" est une association qui a pour but d'initier les jeunes aux métiers manuels.

Plus qu'une découverte, il s'agit de la transmission d'un savoir-faire par des gens de métiers, professionnels qualifiés ou bénévoles le plus souvent à la retraite, avec de vrais outils dans de vrais ateliers.

Dans notre contexte économique actuel, nous redécouvrons aujourd'hui l'intérêt primordial qu'est l'apprentissage ; l'Outil en Main met les jeunes en contact réel avec des métiers, leur permettant ainsi de choisir bien en amont leur orientation professionnelle (40% des enfants qui ont fréquenté ces ateliers se dirigent ensuite vers les filières de l'artisanat).

Ce contact avec les aînés permet à l'enfant :

- De développer sa dextérité, d'apprendre le geste sûr
- De se découvrir un talent
- D'éveiller son regard sur le bel ouvrage et ce qu'il représente de savoir-faire, de patience, de persévérance
- De reprendre confiance en lui, surtout s'il connaît des difficultés scolaires.

Pour notre secteur, l'association est basée à La Guerche, 13 rue de la Peltière

- Tél 06 52 90 37 11- Adresse mail : loutilenmain.paysguerschais@gmail.com.

Les séances ont lieu le mercredi après-midi de 14 h 15 à 16 h 15.

Soixante-dix gens de métiers animent 17 ateliers ⁽¹⁾ que fréquentent 52 enfants dont 3 de Gennes.



(1) Fleuriste - Boulanger - Coiffeur - Couturier - Couvreur - Ebéniste - Plombier - Tailleur de pierre - Art décoratif - Electricien - Jardinier - Maçon - Mécanicien - Menuisier - Métallier - Pyrograveur - Peintre.



APE de l'école Pierre-Gilles de Gennes

L'APE regroupe l'ensemble des parents. Elle aide les familles à financer les sorties scolaires (culturelles ou de loisirs) et participe à l'achat de matériel pour l'école.

C'est pour se procurer des fonds, dans ce but, que le bureau organise diverses manifestations tout au long de l'année : spectacle de Noël, concours de palets, chasse aux œufs, kermesse, repas...

Le prochain aura lieu le samedi 17 mars ; un thème a été retenu pour la soirée : "Les années 80".

Alors, sans vous travestir à l'excès, venez tout de même **déguisé(e) aux couleurs "80"** : un verre sera offert à celles et ceux qui auront accepté le défi. (Si, si, parole d'organisateur !)

Rendez-vous à Ty Mad à partir de 19 h 30 pour un repas et la soirée dansante (sur des musiques des années 80 et... actuelles).

Menu adulte : 14 €, enfant 6 €.

Réservation impérative avant le 23 février.

Le Comité des fêtes

Lors de son assemblée, le comité a renouvelé son bureau qui se compose comme suit :

Président : Noël BATTEUX

Trésorier-adjoint : Henri BÉGUIN

Vice-président : Michel MERCEREAU

Secrétaire : Myriam JÉBY

Trésorier : Antoine BARRÉ

Secrétaire-adjoint : Eric SINGIER

Gageons que cette nouvelle équipe poursuivra avec le même dynamisme que celui auquel nous étions habitués.

Déjà se profile **le 21 avril prochain une sortie à la patinoire de Rennes.**

Départ à 19 h depuis la salle des sports.

S'inscrire sans tarder, et en tout état de cause avant le 13 avril auprès de Noël Batteux, 06 15 42 02 42
ou Myriam Jéby, 06 74 73 29 74

Le prix demandé est de 7 euros par patineur et de 2 euros pour les non patineurs (transport par car compris)

La bibliothèque

La bibliothèque va rouvrir le mercredi ; cette permanence avait été fermée à la suite du départ de Annie Daguet.

Le créneau de 11 à 12 h sera donc de nouveau proposé à partir du 14 mars ; il sera maintenu selon la fréquentation qu'on y enregistrera.

La permanence du samedi - 10 h 30 à 12 h - continue.

Collectes de papier

► Dans le dernier *Gennes info*, nous vous informions de la récupération de papiers qu'organisait l'école Pierre-Gilles de Gennes dans le but de financer des activités pédagogiques et notamment un projet "cirque".

Cette opération se poursuit aux dates restantes, c'est-à-dire les **15 mars et 12 avril.** (Cf page 8 du n° 76).

► Le centre de loisirs "L'île aux aventures" de Saint Germain effectue une opération identique dont le produit contribuera au fonctionnement de ses activités.

Des permanences seront tenues **les 24 février et 24 mars de 10 h à midi** aux anciens vestiaires de foot, et une benne sera à disposition **le samedi 14 avril** sur le parking poids lourds, à côté du stade.

Précisons que ce centre est d'un secours précieux pour nombre de familles de Gennes puisque, selon les périodes, entre quinze et vingt-cinq enfants de notre commune le fréquentent.

► - Et chez Gérard Hardy ?

- L'opération perdue !

Oui, l'opération "Journaux" lancée depuis des années continue **chaque 1er vendredi** du mois.

Nous vous rappelons que le produit sert à l'achat de médicaments pour un dispensaire de Madagascar.

Le Bistrot d'Eugène

Jusqu'à présent on fréquentait le Bistrot d'Eugène pour s'y restaurer ou s'y désaltérer ; désormais on peut également y jouer...

En effet, depuis le 12 janvier Nathalie et Pascal proposent la panoplie des jeux :

à gratter, loto, euromillion, keno, et parions sport.

Les classes 8

La date est fixée au 13 octobre.

Les personnes concernées seront contactées d'ici là, mais il peut y avoir des omissions involontaires.

Celles ou ceux qui seraient ainsi "oubliés" peuvent se faire connaître en mairie, on leur indiquera l'interlocuteur.

Comice du Pays d'Argentré

C'est pas pour cette année, mais les organisateurs planchent déjà sur l'événement.

Il se tiendra cette fois-ci à Gennes ; ce sera **le 6 juillet 2019.**

De cela aussi nous reparlerons d'ici là, bien sûr.

Découverte du bourg

Il ne faisait pas forcément chaud ces deux lundis de novembre, aussi peu nombreux sont ceux qui ont remarqué des petits groupes d'enfants déambulant dans le bourg.

En fait, à l'initiative de leurs maîtresses, deux classes de "grands" de l'école Pierre-Gilles de Gennes ont effectué une visite découverte de notre bourg.

Ainsi ont-ils été reçus en trois sites où chaque fois les attendait un "guide" de chez nous :

- A la mairie : le rôle du maire, celui du conseil municipal, la salle des mariages, les symboles de la République, les attributions du personnel communal.
- Près de la Seiche : délimitation de 2 communes, 2 départements et 2 régions, reversoir des lagunes après épuration des eaux usées. A l'église : édifice architectural avec ses retables et lieu de culte.
- Dans la rue principale : qui était Jean de Gennes, les puits auparavant (*merci à M et Mme Pierrot*) et le service d'eau maintenant, le tout-à-l'égout... Le Monument aux morts.

Munis chacun d'un livret rédigé et confectionné pour la circonstance, ils en ont complété les textes à trous et sont repartis vers leur école avec les connaissances fraîches qu'ils venaient de moissonner.

Etat civil de l'année 2017

Naissances

| | | | |
|----------------|----------|-----------------------|--------------|
| BELLIER | Mao | La Souffletière | 27 septembre |
| BENOÎT | Noam | La Cautardière | 10 mai |
| BOURGUIGNON | Noéline | 6 rue du Château | 4 avril |
| BRIAND | Sasha | 3 allée du Vallon | 1 mai |
| BRUEL | Théo | La Charière | 26 juin |
| DELAUNAY | Emeline | 41 rue Jean de Gennes | 1 juillet |
| GAUTIER | Agathe | 31 rue Jean de Gennes | 28 décembre |
| JIBEAUX | Athénaïs | La Bois Morice | 30 janvier |
| MOUSSU HELBERT | Margaux | La Basse Gancherie | 16 novembre |
| PETITPAS | Laurette | Le Gaufray | 2 mai |
| PIGANEAU | Faustine | 18 rue de l'Eglise | 30 juillet |

Mariages

| | | |
|-------------|--------------------------------------|---------------|
| 1er juillet | Alexandre FERARD et Lolita BENOÎT | La Gauvinière |
| 8 juillet | Julien GALLAND et Delphine SORIN | L'Ecoublère |
| 29 juillet | Gilles DERNIAUX et Pierrette PIERRET | La Gancherie |

Décès

| | | | |
|---------------|---------------------------------------|--------------------|---------|
| 1er février | Céline BARBOT veuve LEMÉE | Gennes | 98 ans |
| 2 février | Anna LAGADEC veuve THÉPOT | Maison de retraite | 93 ans |
| 27 février | Jeannine BAUWENS veuve DEYDIER | Maison de retraite | 81 ans |
| 12 mars | Jules MOREL | Gennes | 82 ans |
| 26 mars | Krystyna POWROZIEWIEZ veuve PAWLOWSKI | Maison de retraite | 93 ans |
| 16 avril | Marie de LANGLE veuve KARKEGI | Maison de retraite | 85 ans |
| 10 mai | Reine LEVESQUE veuve POTIN | Maison de retraite | 103 ans |
| 25 juin | Catherine CHAPIN veuve NAVARRE | Maison de retraite | 97 ans |
| 1er septembre | Xavier PEUROIS | Gennes | 58 ans |
| 25 septembre | Marcel BÉASSE | Maison de retraite | 92 ans |
| 10 octobre | Henri VETTIER | Maison de retraite | 91 ans |
| 16 octobre | Maria CHAPIN | Maison de retraite | 98 ans |
| 21 octobre | Gisèle DEROIN veuve AUSSANT | Maison de retraite | 91 ans |